



SNUipp-FSU
AVEYRON

Bulletin du Syndicat National Unitaire des Instituteurs,
Professeurs d'école et PEGC. Section de l'Aveyron.

Dispensé de timbrage Decazeville CC - T1

SNUipp-FSU 12
1 rue de la Montagne
12300 DECAZEVILLE

Tél : 05.65.43.40.11

Fax : 05.65.43.49.29

courriel :

snu12@snuipp.fr

Minitel : 3615 ACADY2

<http://12.snuipp.fr/spip/>

<http://www.fsu-sd.org/~site12/>

~site12/

femètres
sur Cours 12



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

DÉPOSÉ LE 22 / 09 / 2006

Pour le SERVICE PUBLIC Pour l'ÉCOLE

TOUS en GRÈVE le 28 septembre 2006

Après avoir rassemblé plus de 200 personnes devant la Préfecture au lendemain de la rentrée, le mercredi 6 septembre, les organisations syndicales départementales FSU, UNSA-Education, SGEN-CFDT et FERC-CGT sont convenues au local FSU à Rodez des modalités départementales de la journée d'action du 28 septembre.

Nous appelons l'ensemble des personnels à la **GRÈVE** et à une **MANIFESTATION** à partir de la Place de la Préfecture à Rodez à 15h. Il s'agit de témoigner des inquiétudes des professionnels de l'éducation pour l'avenir du service public d'éducation. Tout se passe comme si on voulait retirer le tapis sous nos pieds. Les moyens ne suivent

même pas l'augmentation du nombre d'élèves. Les mesures de rentrée (évaluation CE1, généralisation du PPRE, ...) ne participent pas d'un véritable dispositif d'amélioration de l'école, et même, avec le socle commun, confirment le renoncement à faire réussir tous les élèves. Devant l'accumulation des coups portés, nous nous devons de dénoncer la catastrophe que serait le budget 2007. Ce que nous appelions dès l'hiver dernier « la grande misère de l'Éducation Nationale » exige que sans attendre nous construisions ensemble un prolongement à cette journée du 28. C'est dans cette optique que nous invitons les personnels à participer à l'**AG** que la FSU organise au **lycée Monteil le 28 septembre à 13h30**.



Le 20 septembre 2006
Valérie Tavemier, Jean-Luc Tomero

CTPD du 7 septembre — Compte-rendu

Nous ne publions pas les mesures ici : elles sont désormais connues. Vous pouvez cependant les retrouver sur le site du SNUipp12 : <http://12.snuipp.fr/spip>

Un CTPD de rentrée à la hauteur des moyens : la dotation nulle de cet hiver ne laissait qu'une étroite marge de manœuvre à l'IA. Si quelques mesures ont pu justement répondre aux besoins de plusieurs écoles, l'essentiel est ailleurs.

Désormais tenter de ne pas répondre aux besoins de scolarisation précoce est devenue, dans notre département comme partout ailleurs, une tendance lourde. L'IA cite pourtant la maternelle et les petits dans ses priorités : « maintien de la scolarisation précoce dans le cadre des moyens existants »... un maintien n'ayant jamais fait un progrès, le nombre d'élèves augmentant (+229 selon les prévisions de l'an passé, à confirmer cette année), l'enveloppe budgétaire même stabilisée cette année 2006 ayant subie de nombreuses ponctions depuis 1997 : la maternelle aveyronnaise voit son taux de scolarisation précoce baisser depuis des années. Et à cette rentrée, plusieurs écoles maternelles devront s'accommoder dès la rentrée de taux d'encadrement supérieurs à 27 élèves par classe. Aucune belle formule ne nous satisfera face à ce scandale.

Il faut aussi déplorer :

- le couperet tombé sur des écoles qui deviennent classes uniques,
- les contraintes qui pèsent désormais sur les écoles en réseau (alors qu'on les annonçait favorisées du fait de cette mise en réseau : rappelons que le SNUipp avait prévenu la communauté éducative, en l'état et dans un contexte de restriction les réseaux n'apporteront que bien peu),
- l'absence de réponse à de nombreux besoins que nous avons porté sans exclusive, sans hiérarchie des dossiers.

Avec près d'une centaine de dossiers de demandes, de défense ou de simple information, les représentants du SNU ont eu fort à faire le 7 septembre. Mais nous le redisons, il faut continuer à armer vos représentants, sans préjuger du traitement qui peut être infligé à votre école : plus aucune école ne peut valablement se croire à l'abri d'une mesure.

Selon le Sénat, les directeurs devront informer les maires des absences des élèves.

La Loi « Prévention de la délinquance » est actuellement en débat au Sénat, et les sénateurs se déchainent, qu'on en juge : Pour lutter contre l'absentéisme scolaire, le maire pourra « *mettre en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, où sont enregistrées les données à caractère personnel relatives aux enfants en âge scolaire domiciliés dans la commune, qui lui sont transmises par les organismes chargés du versement des prestations familiales ainsi que par l'inspecteur d'académie* ».

Un amendement déposé par J.-M. Bockel (PS, Ht-Rhin) prévoit que le maire "soit également **prévenu par le directeur de l'école ou le chef d'établissement en cas d'exclusion temporaire ou définitive d'une école ou d'un établissement scolaire ou en cas d'abandon en cours d'année scolaire**".

Après adoption d'un amendement déposé par J.-C. Carle (UMP, Hte-Savoie), l'article 9 indique que **le directeur ou la directrice de l'établissement d'enseignement doit informer le maire, lorsqu'il saisit l'inspecteur d'académie afin que celui-ci adresse un avertissement aux personnes responsables de l'enfant absent.**

Encore une raison de ne pas s'inscrire dans l'expérimentation "Base Elèves", et si on y est déjà, de ne pas remplir les champs litigieux.

Lecture : des outils pour répondre

Le Ministre continue de jeter le trouble dans l'opinion et notamment dans la relation avec les parents en alimentant la polémique sur l'apprentissage de la lecture. Il réduit cet apprentissage aux seules méthodes et multiplie les déclarations autoritaires dans les médias, au mépris même des programmes !

Cette campagne masque l'absence de véritables mesures pour la réussite de tous les élèves, et relève d'une conception de l'école passéiste et réductrice.

Le SNUipp, au moyen du [4 pages unitaire](#) encarté dans ce bulletin et du [diaporama](#) qu'il a réalisés, met à disposition des collègues des outils pour mener le débat avec la profession, avec les parents d'élèves et l'opinion publique sur les véritables enjeux de cette controverse.

Le diaporama est disponible en version PowerPoint (741 ko) sur simple demande à la section (snu12@snuipp.fr ou 05.65.43.40.11).

CAPD du 8 septembre et Direction d'école

Lors de la CAPD du 8 septembre 2006, le SE-UNSA a lu une longue déclaration pour saluer la mise en place du protocole Direction d'école. En conclusion de son intervention, le SE-UNSA a demandé la mise en place « *d'un Comité Départemental de suivi du protocole direction composé du SE-UNSA et de l'administration* »...

L'IA a (évidemment) répondu favorablement au SE-UNSA. L'IA et le SE développant longuement réponses et questionnements autour des conséquences de la mise en place du protocole, le SNUipp est intervenu pour demander (plutôt vivement) s'il devait quitter la séance afin de les laisser convenir ensemble. Le SNUipp a ensuite donné son point de vue à l'IA :

- Le SNUipp continue à appeler au **blocage administratif**¹. Aucune vraie réponse au problème de la direction d'école n'a été apportée par ce protocole. Au contraire, de nouveaux problèmes sont désormais posés par sa mise en place. Extension de la précarité, affaiblissement de la formation initiale et continue mais aussi, dans d'autres départements, mise en cause du droit au temps partiel, etc. Beaucoup de conséquences négatives pour si peu.
- Le SNUipp a rappelé son mot d'ordre « **Base Élèves** », **non à l'expérimentation**. Pour les écoles déjà inscrites dans l'expérimentation, on ne renseigne pas les champs « nationalité », « absentéisme » et « suivi RASED ». Le SNUipp a indiqué que la publication des données SIGNA sur les « violences » dans les établissements du 2nd degré ne peut que le renforcer dans son refus d'utilisation de « Base Élèves »

Par ailleurs, tout en précisant qu'il s'agissait d'un débat intersyndical, le SNUipp a fortement regretté qu'une organisation syndicale puisse proposer d'exclure d'autres organisations d'une instance de travail, qui plus est, après avoir signé un accord minoritaire.

L'IA ayant accepté la proposition, le SE-UNSA considérant qu'il est « seul légitime » pour contrôler la mise en œuvre de ce protocole : qu'ils travaillent donc ensemble.

Qu'on ne compte cependant pas se débarrasser ainsi du SNUipp, et surtout des personnels : les revendications en matière de temps et d'aides pour la direction, pour une formation initiale et continue renforcée, contre la précarité,... restent, et elles ne sont l'apanage exclusif de quiconque.

D'ailleurs les personnels sont déjà dans l'action : à deux reprises en CTPD et CDEN, l'IA a convenu qu'il n'était pas en mesure de donner des chiffres globaux, n'ayant pas recueilli suffisamment d'enquêtes de rentrée...

Et c'est le moment d'en mettre un coup : en bloquant l'enquête 19 (dite enquête « lourde »). Pour éviter les pressions, le SNUipp vous propose de recueillir les documents bloqués à la section départementale (SNUipp, 1 rue de la Montagne, 12300 Decazeville).

Le Ministre considère que le dossier « direction » est clos. Adressons lui un démenti cinglant.

Donner de l'ampleur au mouvement de blocage administratif passe par une prise en compte de l'action par toute l'équipe éducative. Les directrices et directeurs ne doivent pas rester seuls : **proposez au Conseil des Maîtres d'adopter la motion** que nous vous avons fait parvenir par SNUipp-Infos le 11 septembre (vous la trouverez aussi sur le site SNUipp12).

Dans les jours qui viennent les IEN vont réclamer l'enquête 19, certains prévoiraient même de rendre des « visites de courtoisie » aux écoles et, à cette occasion, de réclamer l'enquête lourde. **Pour éviter les pressions, le SNUipp vous propose de recueillir les documents bloqués à la section départementale (SNUipp, 1 rue de la Montagne, 12300 Decazeville).**

La consigne de blocage administratif est une consigne nationale unitaire du SNUipp-FSU et du SGEN-CFDT. Les IEN ont eu l'occasion d'entendre que cette consigne était répercutée en Aveyron aussi : s'ils peuvent demander l'enquête lourde, ils doivent respecter la consigne syndicale et ceux qui l'appliquent. **Signalez-nous toute pression***. Si lors d'une visite d'un IEN, celui-ci insiste, rappelez la consigne de blocage, sachez qu'elle couvre tous les documents administratifs, et que nous ne sommes donc tenus à rien. Le blocage administratif consiste à ne pas transmettre les documents administratifs, ni par courrier, ni de la main à la main. Si l'IEN veut viser tel ou tel document, et comme il ne s'agit pas de « faire rempart de son corps », à lui de les trouver, de les consulter et de les ranger.

Signalez nous que vous participez au blocage.

**Sachant que, il y a quelques mois, les organisations syndicales des IEN avaient appelé à une grève administrative (qui n'a duré que quelques jours : notre administration a trop besoin d'eux), les IEN devraient se montrer plus respectueux de consignes similaires. Y compris s'ils pensent comme le Ministre, et quelques autres, que le dossier de la direction serait « clos ».*

Déclaration de la FSU12 à l'occasion du Rassemblement du 6 septembre 2006

Ce qui nous rassemble aujourd'hui, ce qui nous mobilisera le 28 septembre, c'est l'annonce de nouvelles coupes budgétaires dans la Fonction Publique, 15 000 postes supprimés dont 8 700 dans la seule Éducation Nationale.

Depuis 1997, dans les écoles nous aurons accueilli 1536 élèves supplémentaires et dans le même temps on nous aura privé de 77 postes d'enseignants.

Depuis 2003, écoles, collèges et lycées confondus, notre département n'a cessé de perdre des postes. Au plan national, alors que grimpent les effectifs dans les écoles, le gouvernement n'aura créé qu'1 poste pour 45 élèves. Par contre, le tassement démographique du 2nd degré a été le prétexte à des suppressions massives : chaque fois que 8 lycéens ou collégiens manquaient, 1 poste de prof disparaissait. Qu'on se le dise, s'il y a beaucoup de personnels, il n'y a pas moins d'élèves dans le système éducatif. Ceux qui prétendent le contraire, nous mentent.

Comme ils ont menti quand ils ont promis 3 000 postes de mieux pour l'enseignement supérieur et la Recherche et n'en ont prévu que 1568.

Ils nous mentent parce qu'ils ont choisi la logique du pire. Ces décisions irresponsables, si elles devaient se confirmer lors du vote du budget, se traduiraient par des baisses drastiques de l'offre d'options, des effectifs encore plus chargés, des remplacements qui ne seraient plus assurés, ...

Ces suppressions annoncées compromettent l'avenir.

NON les dépenses pour les services publics ne sont pas un coût mais un investissement !

Voilà pourquoi, la FSU appellent tous les partenaires de la communauté éducative à s'opposer à cette logique du pire et à s'inscrire massivement dans la journée nationale d'action, de manifestations et de grève du 28 septembre.

Mais ce gouvernement n'a pas seulement fait un choix économique désastreux et un véritable détournement de fonds vers sa clientèle politique. Il tente d'imposer un choix de société en rupture avec notre modèle social, avec les idéaux mêmes de la République.

Il y a quelque chose de criminel dans les lois récentes qui touchent l'Éducation. Les lois Fillon ou la loi si improprement appelée sur « l'égalité des chances » : elles sont toutes entières construites sur le renoncement à l'ambition de réussite scolaire et universitaire pour tous les jeunes. L'élève n'est plus au centre du système éducatif, ce qui importe ce sont les savoirs. Et du coup, la porte est grande ouverte pour abandonner les élèves, nos enfants sur toutes les voies de garage :

On met en place « l'apprentissage junior » dès 14 ans. Face aux défis de la société du XXI^{ème} siècle mesure-t-on bien que c'est la première fois depuis Pétain qu'un gouvernement abaisse l'âge de la scolarité obligatoire ? Et que vont devenir ces enfants ? Combien trouveront une entreprise à l'écoute de leurs besoins ? Combien auront une réelle formation ? Et dans quelques années, que feront-ils quand ils réaliseront qu'en les servant ainsi d'école on les a privés de toutes possibilités d'évolution ?

Le socle commun : c'est la réduction du savoir à des éléments dits fondamentaux, c'est le savoir réduit à ce qu'il aurait d'utile. Tout le reste ne serait que superflu. Le socle commun, c'est la négation de la culture commune. La culture, ce qui permet de s'insérer, de rebondir, d'évoluer... il s'agit de la réserver aux classes sociales les plus favorisées. Quant aux autres, entre l'apprentissage junior et la télé, ils auront de quoi s'occuper. En cela le socle commun tourne le dos aux valeurs de la République.

La mise en place des PPRE, les « Programmes Personnalisés de Réussite Éducative »... sous couvert d'aide aux élèves en difficulté, c'est une véritable entreprise de culpabilisation qui est lancée : l'échec scolaire n'est plus à reprocher au système éducatif, non, c'est l'élève qui serait fautif, ce sont les parents qui seraient de mauvais parents. Cette logique de stigmatisation vise à faire accepter l'échec par ceux-là mêmes qui ont besoin d'aide, elle prépare à l'orientation de plus en plus précoce hors du cursus général.

Et la polémique lancée sur la lecture ? A quoi rime de désigner comme source de tous les maux la méthode globale qui n'est plus utilisée depuis 20 ans ? A quoi rime de lui opposer une méthode créée dans les toutes premières années du XX^{ème} siècle ? Bien sûr, il y a 4% d'illettrés chez les 18-24 ans moins d'1 personne sur 20, ce qui est intolérable, mais quand on regarde ceux qui ont subi la méthode syllabique : 1 personne sur 5 est illettré chez les 55-65 ans, 4 fois plus d'échec avec la méthode de Robien ! On ne saurait mieux dire que le Ministre, et avec lui Sarkozy qui vient de reprendre ce thème, on ne saurait mieux dire qu'ils ont choisi l'échec pour le plus grand nombre. Et cette polémique sur la lecture tombe à point nommé pour détourner le regard de toutes les coupes sombres, de tous les abandons.

Non, nous n'entrons pas dans l'avenir à reculons.

Les abandons, abandon de l'ambition de réussite scolaire et universitaire pour tous les jeunes, abandon des ZEP, abandon de l'égalité. Les classes surchargées, les options disparues, les activités impossibles à tenir faute de personnel, le recul de la scolarisation dès 2 ans. Abandon de l'égalité. Il s'agit de nos enfants, il s'agit de l'avenir de notre pays.

Abandon de la fraternité aussi : comment ne pas faire le lien avec la chasse aux enfants de sans-papiers ? Il n'y a pas de clandestins dans nos classes. Il y a des enfants. Il s'agit de nos enfants, il s'agit de l'avenir de notre pays.

SOMMAIRE

p.1 **Éditorial**

p.2 **CTPD du 7 septembre - Lecture**

p.3 **CAPD et Direction**

p.4 **Déclaration de la FSU**

En encart

Deux 4 pages :

« *Apprendre à lire : pas si simple* »

« *28 septembre* ».

Comité de rédaction :

Charles Cartayrade, Marie-Noëlle Dantan,
William Despeyroux, Romain Fayel, Valérie
Tavernier, Jean-Luc Tornero

Bulletin du Syndicat National Unitaire des
Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC •
SNUipp-FSU 12, 1 rue de la Montagne, 12300
Decazeville Tél : 05 65 43 40 11 Fax : 05 65 43 49 29 •
Directeur de la publication : J.-L. Tornero • Rédacteur en
chef : J.-L. Tornero • Imprimé par nos soins • CPPAP :
0210 S 0718 3 • ISSN 1165-311 6 • Trimestriel. Prix du
numéro 0,50 €. Abonnement 3 €.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du
SNUipp12. Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez y avoir
accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous
adressant au SNUipp-FSU 12.